



Marilen Matter Graf
Chefin Leistungssport SHSV
c/o ASVZ Sport Center Polyterrasse
ETH Zürich | CH-8092 Zürich
Tel.: +41 44 632 87 51
Mob.: +41 79 335 69 71
e-mail: marilen.matter@shsv.ch

UNIVERSIADE 2 mars au 12 mars 2019 à Krasnoïarsk (RUS)

Concept de sélection pour le sport du curling

A DISPOSITIONS GÉNÉRALES POUR TOUS LES GENRES DE SPORTS

1. Buts de la fédération

À l'Universiade, les athlètes nominés doivent au moins confirmer les performances de sélection exigées. Avec ce niveau de performance, il faut avoir toutes les chances de se placer dans le **premier tiers du classement** sous les conditions qui règnent à Krasnoïarsk. (Voir aussi point 2)

Une confirmation du niveau de performance de la saison d'hiver actuelle 2017/18 resp. 2018/19 est une condition de base afin que la performance puisse être confirmée à l'Universiade. Les critères appropriés se trouvent dans le concept de sélection spécifique à chaque sport.

2. Critères formels

Seulement celui qui remplit les conditions ci-après a le droit de participer à l'Universiade d'hiver 2019:

- Être de nationalité suisse
- Âge: avoir au moins 17 ans jusqu'à 25 ans au maximum, c'est-à-dire être né entre le 01.01.1994 et le 31.12.2002
- Statut d'étudiant:
Immatriculation ordinaire à un établissement d'enseignement supérieur suisse ou étranger reconnu (carte de légitimation) resp. à une grande école suisse ou être ancienne étudiante/ancien étudiant: <https://www.swissuniversities.ch/de/hoerschulraum/anerkannte-schweizer-hochschulen/>
- La fin des études ne doit pas avoir eu lieu avant 2018 (certificat final, diplôme) ou exceptionnellement (décision FSSU) celles ou ceux au bénéfice d'une maturité ou des normaliennes/normaliens avec certificat final et avec une attestation d'une haute école stipulant que les études débiteront au semestre d'été 2019.

Voir aussi formulaire PDF correspondant: **droit de participation FISU (Certificate of Academic Eligibility – CAE)**

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier





3. Mode de sélection

Tous les athlètes que s'intéressent à la participation à l'Universiade doivent s'inscrire par écrit (donner les indications personnelles nécessaires) auprès du chef de discipline FSSU.

Dernier délai d'inscription: 31.05.2018

Toutes les indications dans le ZEUS doivent être intégralement complétées par les athlètes jusqu'au **31.10.2018**.

La composition de la commission de sélection est fixée dans le règlement du ressort de la CT internationale FSSU.

La commission de sélection se compose des fonctionnaires suivants:

- *Cheffe du sport élite de la FSSU ((Marilen Matter Graf)*
- *Chef de la discipline curling de l'Universiade 2019 (Pascal Hess)*
- *Chef de la délégation FSSU Universiade 2019 (Christoph Böcklin)*

La commission de sélection décide sans appel à la majorité des voix. Les athlètes sont informés de la décision de sélection par le chef de disciplines avant la communication officielle aux médias.

4. Autres dispositions

Si davantage d'athlètes que ceux pouvant être admis à l'Universiade remplissent les critères de sélection, les places sont attribuées par la commission de sélection en tenant compte du plus haut potentiel de performance.

Si, durant la période de sélection exigée, des compétitions ne peuvent pas se dérouler, le comité de sélection a la possibilité de se référer à des résultats antérieurs.

Pour des cas exceptionnels (blessures, maladie, événements particuliers etc.), la commission de sélection a le droit de s'écarter des dispositions de sélection indiquées.

En principe, les athlètes sélectionnés doivent verser une contribution personnelle. Pour le sport du curling, cette contribution est totalement prise en charge par la **SWISSCURLING** Association (SCA).

5. Santé

Les athlètes, pour lesquels l'engagement pourrait être compromis pour des raisons de santé ou de blessures, doivent se faire examiner par un médecin-conseil de la FSSU.

Dans la mesure où les compétitrices/compétiteurs connaissent les circonstances, ou devraient les connaître, et sachant qu'elles limitent ou mettent en question un engagement couronné de succès à l'Universiade, il faut informer le médecin de la délégation immédiatement et sans faute avant le départ. Suivant la situation, celui-ci informe le DC et la direction de la délégation.

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier





Dans les deux cas mentionnés ci-dessus, c'est la direction de la délégation qui décide de la participation et de l'engagement des athlètes en se basant sur les recommandations du médecin de la délégation.

Les athlètes participants sont soumis aux règles de la WADA dès la sélection définitive. La page Web www.antidoping.ch donne toutes les informations concernant les droits et devoirs des athlètes ainsi que pour l'encadrement (entraîneur, coaches et physiothérapeutes).

6. Dispositions finales

Les athlètes sélectionnés qui transgressent les dispositions des parties A et/ou B, devront payer la totalité des frais. D'autres sanctions restent réservées.

02.02.2018/MM

B CRITÈRES PARTICULIERS DE LA SÉLECTION POUR LE SPORT DU CURLING

1. Dispositions

De préférences des équipes entières, toutefois des joueuses/joueurs individuels peuvent s'annoncer jusqu'au **31.05.2018** auprès du chef de la discipline (Pascal Hess, pshess@gmx.ch).

Si une équipe, qui ne participe pas dans la formation habituelle à un championnat national 2018/2019 (juniors ou élite), se qualifie, elle s'engage à participer ensemble à au moins trois tournois (ou deux tournois et en plus un entraînement de l'équipe).

2. Dispositions particulières pour l'Universiade 2019

L'Universiade se déroule du 2 au 12 mars 2019 en Russie. Il est à prévoir que le départ a lieu le 28 février et le voyage de retour le 13 mars. Le CM-juniors 2019 a lieu du 17 au 24 février et le CM-femmes du 16 au 24 mars. Le CS-juniors 2019 a lieu les week-ends du 8 au 10 ainsi que du 15 au 17 mars. Afin qu'une préparation optimale soit garantie pour toutes les manifestations, les restrictions suivantes sont valables:

- Des juniors/juniors filles qui se qualifient pour les CM-juniors/juniors filles 2019 sont exclus de la participation aux Trials – Universiade.
- Des juniors/juniors filles qui se qualifient pour la Ligue-A 2018/19 et qui ont ainsi de bonnes chances de participer aux CS-junior/juniors filles 2019 sont exclus de la participation aux Trials-Universiade à moins qu'ils renoncent à la participation aux CS-juniors/juniors filles.
- Des athlètes femmes de l'élite peuvent participer aux Trials seulement si, en cas de sélection, elles renoncent à la participation au CM-femmes 2019.
- Pour les athlètes masculins de l'élite, il n'y a pas de restriction puisque le CM-hommes n'a lieu que fin mars.

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier





Si, dans l'équipe qui s'est qualifiée pour le CM-femmes 2019, il y a une athlète qui s'est également qualifiée pour l'Universiade, c'est la commission du sport de la SCA, en collaboration avec Pascal Hess, qui examine quant à savoir si et sous quelles conditions le reste de l'équipe a le droit de participer au CM-femmes.

En tenant compte de cette restriction, nous recommandons de s'inscrire rapidement pour les Trials Universiade et ainsi de nouvelles formations d'équipes et d'éventuelles incertitudes peuvent être réglées à temps. Pour des questions, Pascal Hess est volontiers à disposition.

3. Séance de sélection

Suivant le nombre d'inscriptions, un mode de qualification sera fixé par la commission du sport de la SCA en collaboration avec Pascal Hess. Les Trials ont lieu du **27 au 30 septembre 2018**. En tenant compte de nombre des inscriptions, on peut renoncer aux matches du 27 septembre 2018. La proposition de sélection sera faite à la commission de sélection après les Trials.

4. Attestation de performance

Les juniors/juniors filles doivent avoir participé au moins durant les trois dernières années à la promotion du cadre des juniors de **SWISSCURLING** (cadre régional et/ou national).

Pour les joueurs/joueuses de l'élite, l'exigence minimale est la participation à la **Super League** de la saison 2017/18.

Pour des équipes composées de joueuses/joueurs de différentes équipes de championnats, au moins trois joueurs/joueuses ainsi que les deux joueurs/joueuses du back end doivent remplir les critères énoncés.

Des exceptions concernant les critères mentionnés peuvent être autorisées par la commission du sport de la SCA.

Baar, 04.02.2018

Pascal Hess
Chef de la discipline curling FSSU

Universiade Host



Member of



Official Sponsors



Supplier

